

## **DOPAGE: DEUX JOUEURS DE SERIE A SUSPENDUS**

*Europe1 - 8 mai 2009*

La commission antidopage du Comité National Olympique Italien (CONI) a condamné deux basketteurs évoluant au sein du club d'Eldo Caserta à un mois de suspension pour "défaut de collaboration" lors d'un contrôle antidopage survenu à l'issue de la rencontre de Serie A du 15 novembre 2008 face à la formation de Teramo. En l'espèce, la sanction à l'encontre de Ronald Sylvester Slay et son équipier Guillermo José Diaz Gonzalez prendra effet immédiatement.

## **L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE DEMEURERA A MONTREAL JUSQU'EN 2021**

*Maketwire (Communiqué de presse) - 8 mai 2009*

MONTREAL, QUEBEC--(Marketwire - 8 mai 2009) - L'honorable Gary Lunn, ministre d'Etat (Sports), et l'honorable Denis Lebel, ministre d'Etat (Agence de développement économique pour les régions du Québec), ont posé un geste concret aujourd'hui afin que le siège social de l'Agence mondiale antidopage (AMA) demeure à Montréal pour une autre décennie.

M. John Fahey, président de l'AMA, et M. André Gamache, président-directeur général de Montréal International, ont aussi participé à la signature de l'entente, au siège social de l'AMA, qui prolonge l'accord original jusqu'en 2021. Le financement fédéral annuel octroyé à l'Agence sera d'un million de dollars.

"L'AMA et le Canada continueront de faire équipe dans la lutte mondiale contre le dopage sportif, a déclaré le ministre d'Etat Lunn. Nous avons fièrement appuyé l'AMA depuis ses débuts, et nous continuerons à le faire. En gardant le siège social de l'AMA au Canada, nous ne faisons pas qu'appuyer l'esprit sportif. Nous renforçons aussi notre engagement auprès de la communauté scientifique montréalaise reconnue mondialement."

"Développement économique Canada est heureux de renouveler son appui financier à l'AMA, a ajouté le ministre d'Etat Lebel. Les fonds consentis permettront à l'Agence de conserver son siège social à Montréal jusqu'en 2021. La présence de l'AMA contribue à la renommée internationale de la métropole comme centre d'affaires et du savoir."

"Montréal International est ravi que son entente avec l'AMA ait été prolongée de 10 ans. La décision de l'AMA de maintenir son siège à Montréal témoigne de la très forte valeur ajoutée offerte par notre métropole, a déclaré M. Gamache. En plus des contributions financières que nous gérons au nom des partenaires gouvernementaux, nous mettons également nos services à la disposition du personnel international de l'AMA, reconnu pour son expertise en termes d'antidopage dans le sport, en ce qui a trait aux aspects scientifiques, juridiques, techniques et communicationnels."

"L'AMA se réjouit de l'engagement pris par les gouvernements du Canada et du Québec de soutenir l'Agence à long terme, dans le cadre de leur partenariat avec Montréal International, a affirmé M. Fahey. Montréal s'est avéré un endroit idéal pour notre siège et nous sommes heureux d'y demeurer. Les membres de notre personnel apprécient les caractéristiques uniques de Montréal, qui font d'elle une ville internationale et multiculturelle et un endroit où il fait bon vivre et travailler."

L'Agence mondiale antidopage est un organisme international indépendant qui a été fondé en 1999 par le Mouvement olympique (mené par le Comité International Olympique) et divers gouvernements afin de promouvoir l'éthique dans le sport et d'harmoniser la lutte mondiale contre le dopage.

L'aide financière du Canada provient de deux sources. L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec accorde 1 million de dollars par année à l'AMA et le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Relations internationales, accorde quelque 500 000 dollars par année. Ces fonds sont gérés par l'organisme Montréal International dont la mission est de soutenir et de promouvoir le développement de Montréal sur la scène internationale et d'y attirer des organismes internationaux.

De plus, le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien, a affecté 1,1 million de dollars en 2008-2009 en tant que contribution annuelle du Canada au budget opérationnel de l'AMA. Le Mouvement olympique accorde à l'AMA une aide financière égale à celle des gouvernements.

Le Canada demeure un chef de file de la lutte contre le dopage. Il est déterminé à travailler avec l'AMA par l'entremise de la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, de concert avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (un organisme indépendant et sans but lucratif) et avec d'autres pays et parties intéressées partout dans le monde pour faire progresser les valeurs de l'équité et de l'éthique dans le sport, dont le sport libre de dopage.

Ce communiqué se trouve également dans Internet à [www.patrimoinecanadien.gc.ca](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca) sous Salle de presse.

## REVUE DE PRESSE du 14 mai 2009

### **DOPAGE: UN 2E TEST ENVISAGE POUR LES ECHANTILLONS DU GIRO 2008**

*nouvelobs.com - 8 mai 2009*

VENISE (Reuters) - Les échantillons des contrôles antidopage du Tour d'Italie 2008 pourraient être analysés une deuxième fois pour détecter la présence de Cera, une EPO de nouvelle génération, ont annoncé vendredi les organisateurs de la course.

En octobre dernier, le directeur de la course Angelo Zomegnan avait dit qu'il ne demanderait pas de nouveaux tests sur les échantillons du Giro 2008 pour détecter la Cera, car les laboratoires et l'Union cycliste internationale lui avaient assuré qu'il n'y avait rien de suspect dans les premiers échantillons.

Emanuele Sella, vainqueur de trois étapes du dernier Giro, et Riccardo Ricco, deuxième du classement final, ont tous deux été contrôlés positifs à la Cera au mois de juillet 2008.

Six athlètes, dont les deux cyclistes Davide Rebellin et Stefan Schumacher, ont été contrôlés positifs à la Cera aux Jeux olympiques de Pékin après les nouveaux tests menés récemment par le Comité international olympique.

Zomegnan a également annoncé lors d'une conférence de presse que 481 contrôles antidopage et des contrôles inopinés étaient prévus durant les trois semaines de course, en plus des tests préliminaires menés jeudi sur les 198 coureurs.

"Nous avons fait un pas en avant en terme de contrôles antidopage par rapport au passé", a estimé Zomegnan

### **DOPAGE: BLATTER CRITIQUE L'AMA, DEVENUE "UNE ORGANISATION POLICIERE"**

*AngolaPress - 9 mai 2009*

Berlin - Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, a critiqué l'Agence mondiale antidopage devenue à ses yeux "une organisation policière", a-t-il confié au quotidien allemand Frankfurter Allgemeinen Zeitung samedi.

"Sous la direction de son premier président Richard Pound, l'AMA est devenue une organisation policière et ce n'est pas bien", a déclaré M. Blatter.

"Il me faut évoquer une erreur lors de la fondation de l'AMA et une dans son développement. Ce n'était pas bien que lors de la création de l'AMA, une partie des fondateurs venait du monde du sport et l'autre moitié de la politique. Le sport aurait dû effectuer ce travail seul", a-t-il insisté.

Le président de la Fifa a également répété ses attaques contre la politique de localisation de l'AMA entrée en vigueur le 1er janvier 2009, selon laquelle chaque fédération sportive internationale doit établir un groupe cible de sportifs de haut niveau qui ont l'obligation de fournir une heure par jour et l'endroit précis où ils se trouvent pour subir un éventuel contrôle antidopage.

### **DOPAGE : GASQUET CONFIRME**

*Ouest-France - 10 mai 2009*

Dans un communiqué transmis à l'AFP, Richard Gasquet, contrôlé positif à la cocaïne lors du Tournoi de Miami en mars dernier, a affirmé dimanche que la contre-expertise avait confirmé la première analyse.

Contrôlé positif à la cocaïne lors du Tournoi de Miami en mars dernier, le tennisman français Richard Gasquet a indiqué que la contre-expertise avait confirmé la première analyse, dans un communiqué transmis à l'AFP

### **DOPAGE : BOONEN RISQUE LA CONDAMNATIONCONDAMNATION**

*Sport365.fr - 10 mai 2009*

A nouveau contrôlé positif à la cocaïne lors d'un prélèvement effectué fin avril, Tom Boonen (Quick Step) pourrait être condamné par la justice belge en raison de la récidive. Pour ce nouvel écart, le coureur belge risque gros. En effet, en Belgique, la possession de cocaïne est punissable d'une peine de prison de 3 mois à 5 ans et d'une amende de 1 000 à 100 000 euros.

Le parquet de Turnhout a procédé vendredi à une perquisition au domicile de Boonen qui a également été entendu. Les résultats de cette perquisition n'ont pas été communiqués. Mais si, en plus d'avoir été contrôlé positif pour la deuxième fois en un an, Boonen possédait une grande quantité de cocaïne à son domicile, il risquerait gros. En Belgique, la possession de cocaïne est punissable d'une peine de prison de 3 mois à 5 ans et d'une amende de 1 000 à 100 000 euros. Luc Deleu, l'avocat du coureur, s'est dit inquiet de la situation de son client : « Juridiquement, ce nouveau contrôle pose problème car les conditions de la suspension de prononcé ont été mises à mal. Le sursis

## REVUE DE PRESSE du 14 mai 2009

pourrait tomber. Les conséquences pourraient être désastreuses. » Au niveau sportif également puisque les organisateurs du Tour de France, par exemple, ne vont certainement pas lui permettre de participer à l'épreuve après cela.

Toujours selon Luc Deleu, Tom Boonen serait profondément touché par cette nouvelle affaire : « Humainement, le problème est tout aussi énorme. Son image est salie. Il risque de manquer à nouveau le Tour. Je l'ai eu en ligne hier (vendredi): Tom Boonen est au plus bas, dévasté. »

### **MICHEL AUDRAN: «AVEC LA COCAÏNE, ON A UN GESTE PLUS PRECIS»**

*20minutes.fr - 11 mai 2009*

DOPAGE - Pour le spécialiste du dopage et professeur en pharmacie à la faculté de Montpellier, la consommation de cocaïne ne relève pas seulement d'un aspect festif...

Une prise de cocaïne est-elle forcément synonyme de dopage?

En agissant sur le système nerveux central, la cocaïne permet d'améliorer à la fois l'agressivité et la concentration. On a un geste plus précis, malgré la fatigue. En fait, avec la cocaïne, la fatigue a moins d'influence sur la concentration et la rapidité du geste.

On peut donc être un consommateur régulier et être efficace avec une raquette?

Non, quand même pas. En général, ce ne sont pas des hautes doses. Parce que la cocaïne a aussi un effet délétère pour le métabolisme. Elle accélère la dégradation du glycogène, qui permet de stocker les sucres dans le muscle. C'est ce qui donne de l'énergie. Et puis elle produit également des lactates, qui sont à l'origine des crampes. Ce sont donc deux effets incompatibles avec le sport de haut niveau. En tout cas avec le tennis.

Vous croyez au mythe du sportif fêtarde?

Oui, c'est certain. Aujourd'hui, il y a un tel mélange entre show-biz et sport de haut niveau... Marco Pantani n'a jamais pris de drogue pour gagner des courses. C'est certain. Le problème, c'est que ce produit entraîne vite une addiction.

Comprenez-vous que la cocaïne soit autorisée à l'entraînement et interdite en compétition?

Je suis moyennement d'accord avec ça. On peut très bien en prendre pour être plus performant à l'entraînement. En fait, on part du principe qu'il faut placer la substance dans un contexte. Les stimulants augmentent la performance à un moment donné. Ni avant ni après. Et dans 90% des cas, les contrôles positifs ont lieu en compétition.

Donc une prise de cocaïne à l'entraînement a une incidence en compétition...

Dans certains sports plus que dans d'autres, oui. Quand il fait froid, qu'un cycliste doit rouler 200 bornes pour s'entraîner, ça aide. Mais il faut savoir que des contrôles sont diligentés pendant ces périodes, même si les résultats ne sont pas rendus publics puisque c'est autorisé. Et bizarrement, la consommation de cocaïne chez les sportifs a diminué ces dernières années.

### **DOPAGE: VALVERDE PRIVE DE COURSES EN ITALIE ET DU TOUR DE FRANCE**

*AFP - 11 mai 2009*

ROME (AFP) — Le Tribunal national antidopage du Comité olympique italien (Coni) a frappé fort lundi en interdisant au cycliste espagnol Alejandro Valverde de courir en Italie pendant deux ans, ce qui devrait lui barrer la route du prochain Tour de France dont un passage est prévu en territoire italien.

Dans un communiqué publié lundi soir, Valverde a annoncé avoir déjà déposé un recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne, jugeant que le Coni "est un organisme manifestement incompétent pour prendre une telle mesure disciplinaire" à son encontre.

Le cycliste s'est déclaré "indigné par cette sanction injuste, prise à la suite d'une procédure irrégulière".

Trois ans après, l'affaire espagnole "Puerto" n'en finit plus de faire des vagues: après l'Allemand Jan Ullrich, qui a précipité la fin de sa carrière, et l'Italien Ivan Basso, qui a dû purger deux ans de suspension, c'est donc une autre star des pelotons qui est rattrapée par ce vaste scandale de dopage sanguin.

Le cas cette fois est d'autant plus singulier que le coureur espagnol est suspendu par une autorité dont il ne relève pas directement.

Le Tribunal, qui s'est réuni sans la présence du principal intéressé lundi à Rome, a suivi les réquisitions du procureur antidopage du Coni, Ettore Torri.

En février, peu après avoir entendu le coureur, Torri avait affirmé que "le sang dans la poche N.18 est celui de

Valverde". Cette fameuse poche de sang N.18, qui contiendrait de l'EPO, avait été recueillie à Madrid dans le cadre de l'affaire Puerto.

"Nous possédons des documents qui font référence à Valverde concernant aussi bien des sommes données à (Eufemiano) Fuentes (le médecin espagnol au coeur du scandale, NDLR) que des substances", avait-il alors ajouté.

Concrètement, l'Espagnol, de 29 ans, qui a toujours clamé son innocence et argué de l'incompétence du Coni pour une affaire survenue en Espagne, ne pourra plus courir en Italie pendant deux ans.

Les principales épreuves italiennes - Milan-Sanremo, Giro et Tour de Lombardie - ne constituent pas une priorité pour le leader de la Caisse d'Epargne. En revanche, et c'est là un souci majeur pour lui, cela le prive aussi du prochain Tour de France, son grand objectif de la saison, puisque celui-ci doit effectuer un crochet par le Val d'Aoste (nord-ouest) lors de la 16e étape le 21 juillet.

C'est d'ailleurs à l'occasion d'un passage du Tour en Italie l'an passé que le sang de Valverde fut prélevé pour être comparé à celui de la poche N.18.

De son côté, son équipe a assuré dans un communiqué que la décision du Tribunal est "injuste, obsolète et réalisée par un organisme manifestement incompétent, après une procédure entachée d'irrégularités et dans laquelle n'ont pas été respectées les garanties de défense minimales (...)".

Valverde, pressant sans doute la sanction à venir, avait déjà annoncé il y a quelques jours qu'il portait plainte contre Ettore Torri, s'appuyant notamment sur le fait que le tribunal supérieur de justice de Madrid avait interdit au Coni d'utiliser les preuves de l'enquête pénale (soit, dans son cas, la poche de sang N.18).

Mais pour Valverde, les ennuis ne font sans doute que commencer. L'Union cycliste internationale (UCI), une fois qu'elle aura pris connaissance des motifs de l'interdiction - qui doivent être communiqués d'ici 30 jours -, pourrait étendre la sanction à tous les autres pays

### **DOPAGE: QUICK STEP NE LACHE PAS BOONEN MAIS IMPOSE QU'IL SE SOIGNE**

*AFP - 11 mai 2009*

BRUXELLES (AFP) — L'équipe cycliste Quick Step a décidé de ne pas licencier son leader Tom Boonen mais a exigé qu'il se soigne, après le récent contrôle positif à la cocaïne subi par le coureur, a annoncé lundi soir la formation belge dans un communiqué.

Le coureur, qui sera sanctionné "financièrement" selon le communiqué, "reste suspendu" pour une durée indéterminée par son équipe pour avoir été contrôlé positif à la cocaïne en avril dernier, moins de douze mois après un autre contrôle positif (en mai 2008).

Mais Boonen qui risquait d'être licencié par Quick Step pourra poursuivre sa carrière sous les couleurs de l'équipe belge dont les dirigeants étaient réunis lundi soir à Wevelgem (nord) pour entendre ses explications.

D'après Quick Step, Boonen, âgé de 28 ans, va être suivi médicalement pendant au moins un an. Durant les premiers mois, il suivra des consultations hebdomadaires pour régler son problème "occasionnel" de drogue. Il devra se soumettre à des contrôles d'urine et des tests capillaires afin d'éviter toute récidive.

"Tom Boonen ne minimise en rien (la gravité) de l'usage de cocaïne. Un plan sera élaboré en concertation avec lui-même et une équipe d'un centre (médical) spécialisé", explique le communiqué.

Quick Step assure que "Boonen n'est pas +esclave+ de la cocaïne qu'il utilise dans des cas spécifiques et sporadiques".

"Il s'agit d'un jeune homme intelligent, avec un bon environnement et une vie familiale stable. Des conseils spécialisés par un psychologue ou un psychiatre" lui seront proposés, d'après la même source.

"En temps voulu, Quick Step communiquera la date de reprise de compétition de Tom", conclut le communiqué.

Le champion du monde 2005, contrôlé positif à la cocaïne fin avril, ne sera pas sanctionné sportivement, la cocaïne n'étant pas interdite par les instances sportives en dehors des périodes de course. Par contre, Boonen risque des poursuites pénales.

Le coureur pourrait ne pas être admis départ du Tour de France. L'an dernier, après un contrôle positif à la cocaïne en mai 2008, les organisateurs de la Grande Boucle n'avait pas autorisé sa présence sur les routes de France pour ne pas nuire à l'image de l'épreuve.

### **AFFAIRE GASQUET: "IL S'EST FAIT UNE LIGNE, C'EST TOUT !"**

*les Dessous du Sport - 12 mai 2009*

Contrôlé positif à la cocaïne, Richard Gasquet dit avoir été drogué à son insu. Une ligne de défense qui ne tient pas la route selon le docteur Jean-Pierre de Mondenard, spécialiste du dopage. Interview.

L'ex-enfant prodige du tennis français, Richard Gaquet, positif à la cocaïne. Depuis ce week-end, tout la presse sportive ne parle que de ça et le petit monde du tennis est en émoi. Mais, de son côté, le joueur nie s'être mis

## REVUE DE PRESSE du 14 mai 2009

volontairement le nez dans la poudreuse. Le docteur Jean-Pierre de Mondenard, spécialiste du dopage, n'y croit pas et nous explique pourquoi.

Lesdessousdusport.fr : Richard Gasquet aurait-il pu absorber de la cocaïne à son insu ?

Docteur de Mondenard : Non, c'est impossible. Il a fait la fête et il s'est fait une ligne, c'est tout.

Comment pouvez-vous en être aussi sûr ?

Car ce n'est tout simplement pas un cas de "doping to lose", de dopage à "rebours" qui consiste à faire prendre certaines substances à son adversaire pour le faire perdre. Qui aurait intérêt à faire tomber Richard Gasquet ? Personne. Ce n'est pas comme s'il était numéro 1 mondial. Au contraire, il est sous l'eau et tente de s'en sortir. Et puis les analyses ont révélé un taux de cocaïne anormalement élevé chez le Français. Alors que le règlement de la Fédération internationale autorise un seuil de 0,5 microgrammes par millilitres de sang, celui de Richard Gasquet était de 1,45 microgrammes. Il aurait fallu qu'on lui fasse ingurgiter une sacrée dose, d'autant plus que par voie orale, la cocaïne est en grande partie digérée. Ça paraît difficile de croire qu'il a été dopé à son insu.

La défense de Richard Gasquet repose pourtant sur cet argument...

Normal, il cherche à sortir honorablement de cette histoire. Mais il ne faudrait pas que cela perdure.

Que devrait-il faire selon vous ?

Il devrait plaider coupable. Expliquer qu'il a pris une dose, mais la veille de la compétition. Dans ce cadre "festif", il ne risque rien. Il devrait jouer sur cette faille du règlement. Mais pour cela, il faut prouver au laboratoire qui a effectué le contrôle que c'est bien le dimanche qu'il a pris cette drogue. S'il plaiderait coupable, cela permettrait également d'arrêter cette traque médiatique.

La question est aussi de savoir si la cocaïne peut être considéré comme un produit dopant ?

Bien sûr que oui ! La question ne se pose même pas.

Pourtant, certains spécialistes comme William Lowenstein, un spécialiste des addictions, affirment le contraire...

Ça me fait marrer tout ce que j'entends. Il ne faudrait pas demander à un spécialiste mais à un sportif. Bien sûr que c'est efficace. La cocaïne repousse l'état de fatigue et permet d'augmenter la durée des entraînements. Une ancienne star de baseball le disait bien : quand il jouait sous cocaïne, il se sentait invincible. Il disait qu'il avait "la clé du match". Et dire que les effets de cette drogue ne durent pas assez longtemps n'est pas un argument. Il y a toujours des contradictions avec les soi-disant spécialistes. Mais ils n'ont pas une connaissance suffisante du sport. Lorsque la cocaïne est prise dans un contexte particulier (un véritable enjeu, un public important), je peux vous garantir qu'il y a des effets dopants. C'est n'importe quoi de dire que ça ne marche pas. La preuve, au XVI<sup>e</sup> siècle, les Indiens l'utilisaient déjà pour faire de longues marches et ainsi lutter contre la faim et la soif.

### **DOPAGE: TROIS NOUVEAUX LABORATOIRES A L'ESSAI**

*Europe1 - 12 mai 2009*

Le Comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage a accepté la candidature de trois nouveaux laboratoires pour recevoir l'accréditation AMA. Les trois laboratoires sont situés à Buenos Aires (Argentine), Doha (Qatar) et Mexico City. La période probatoire, première étape du processus d'accréditation, débutera à la fin de l'année ou l'année prochaine. Les laboratoires qui désirent analyser les échantillons de contrôle collectés dans le sport conformément au Code mondial antidopage doivent obtenir et maintenir une accréditation de l'AMA. Il y a actuellement 34 laboratoires dans le monde disposant de cette accréditation

### **CYCLISME - DOPAGE: ANDREAS KLÖDEN ET MATTHIAS KESSLER ACCUSES DANS UN RAPPORT**

*RTL Sport - 13 mai 2009*

Les coureurs cyclistes allemands Andreas Klöden et Matthias Kessler sont cités dans un rapport sur les pratiques de dopage publié mercredi par la clinique universitaire de Fribourg, en Allemagne.

Les coureurs cyclistes allemands Andreas Klöden et Matthias Kessler sont cités dans un rapport sur les pratiques de dopage publié mercredi par la clinique universitaire de Fribourg, en Allemagne.

Le rapport affirme que les médecins de l'équipe cycliste Telekom/T-Mobile Lothar Heinrich et Andreas Schmid, tous deux issus de la clinique de Fribourg, ont mené un "dopage systématique" parmi les coureurs de l'équipe entre 1995 et 2006. Le comité de trois experts a interrogé 77 témoins pendant deux ans avant de rédiger son rapport après que

les docteurs Heinrich et Schmid ont été associés au dopage au sein de l'équipe. Klöden (34 ans) a nié toute accusation de dopage alors que Kessler (30 ans) est actuellement suspendu pour avoir été convaincu de dopage à la testostérone le 24 avril 2007 lors d'un contrôle inopiné juste avant la Flèche Wallonne. Il a été suspendu 2 ans. Sa suspension prend fin le 26 juillet 2009. (GF)

### «GASQUET N'EST PAS TOXICOMANE»

*Le Figaro - 13 mai 2009*

Spécialiste français du dopage, Gérard Dine revient sur le contrôle positif de Richard Gasquet. Si l'échantillon d'urine a révélé la présence d'un taux modeste de cocaïne, les résultats du test capillaire réalisé par le Français tendraient bien à prouver que le joueur n'est pas un consommateur régulier.

Avez-vous pris connaissance de communiqué de presse de l'agent de Richard Gasquet qui affirme que la réelle quantité de traces de cocaïne retrouvées dans les urines du tennisman n'est pas de 1460 mais 151 nanogrammes par millilitre ?

Gérard Dine (chercheur à l'Institut biotechnologique de Troyes) : Dans cette affaire, les résultats publiés dans la presse ont été mesurés en grammes par millilitre puis en microgrammes par millilitre. Finalement, ce que dit le communiqué de presse c'est bien "nanogrammes par millilitre". Il y a de grands écarts entre ces différentes mesures que l'on a pu lire. Si les résultats de l'agent de Richard Gasquet sont officiels, alors ces nouvelles mesures n'ont rien à voir avec ce qu'on a pu lire auparavant. Le taux serait bien dix fois inférieur.

Partons sur la base de 151 de nanogrammes par millilitre, est-ce un résultat très anormalement élevé ?

Gérard Dine : On ne peut pas afficher ce taux s'il ne s'est pas passé quelque chose. Mais en aucune manière cela ne constitue une dose majeure qui correspondrait à une prise de cocaïne. Au vu de cette différence de taux dont on parle, nous ne sommes plus dans une situation automatiquement toxicomaniaque. Il faut maintenant comprendre pourquoi on trouve un dérivé de la cocaïne dans les urines. Mais d'emblée, on ne peut pas dire que c'est forcément une consommation en vue de toxicomanie.

Un sportif est déclaré positif lorsqu'il présente un taux de 50 nanogrammes par millilitre. Richard Gasquet présenterait un taux de 151. La différence est-elle très importante ?

Gérard Dine : Etre trois fois au-dessus de la dose, cela reste quand même très net.

Richard Gasquet affirme avoir réalisé un test capillaire, qui s'est révélé négatif, prouvant qu'il n'est pas un consommateur régulier de ce produit. Quel est votre avis à ce sujet ?

Gérard Dine : L'analyse capillaire peut identifier une consommation régulière dans le temps (de 15 jours à 6 mois). Sur les déclarations qui ont été faites, l'analyse capillaire est négative. Ce qui voudrait dire qu'il n'y a pas eu de consommation régulière ou intermittente. Si l'on s'en tient à ces résultats, Richard Gasquet n'est pas toxicomane. Il y a une distorsion entre les résultats. Il ne faut pas affirmer des choses. Laissons le temps aux explications et à la compréhension.

Richard Gasquet a-t-il pu prendre de la cocaïne sans le savoir ?

Gérard Dine : La cocaïne se consomme en poudre sniffée. Certains la fument ou se l'injectent. Une autre façon plus insidieuse est possible avec des produits semi-artisansaux d'Amérique du Sud.

De quel produit parlez-vous ?

Gérard Dine : Ce sont des feuilles de coca macérées utilisées en tisane. Le nom générique de ce produit distribué sur les marchés en Amérique du Sud c'est le maté de coca. On peut ingurgiter des préparations très différentes à partir de ces feuilles de coca. Sans avoir les effets de la cocaïne, cette consommation peut provoquer la présence de produits chimiques dans les urines.

Ces produits dérivés circulent-ils à Miami où Richard Gasquet se trouvait avant son contrôle ?

Gérard Dine : Ces produits ne sont pas illégaux. Comme ils ne sont pas obtenus par extraction chimique, ils ne sont pas considérés comme une drogue au sens véritable du terme. On peut aisément imaginer qu'on en trouve à Miami, un lieu de ralliement des Américains du Sud aux Etats-Unis. On peut aussi se procurer ces produits très facilement sur Internet.

En cas de consommation accidentelle, l'individu se rend-il rapidement compte de son état particulier ?

Gérard Dine : Je n'ai jamais expérimenté ces deux produits mais il y a une grande différence d'efficacité entre la cocaïne obtenu par l'extraction chimique à partir des feuilles de coca et le maté de coca. Je pense qu'il est assez difficile de planer avec ce dernier produit.

D'une manière plus générale, un tennisman peut-il améliorer ses performances en prenant de la cocaïne ?

Gérard Dine : C'est un produit psycho-stimulant qui affecte le système neurologique central. Il y a donc un effet d'euphorisation, de stimulation et de désinhibition. Nous sommes là dans la définition même du dopage. Mais en fait, les résultats sont très aléatoires selon les individus et la cocaïne est très repérable lors des contrôles. Se doper à la cocaïne implique une prise de risques incohérente vis-à-vis d'une démarche dopante. Ce n'est pas un bon dopage, c'est vrai, mais dire que ce n'est pas un dopage, c'est faux.

## REVUE DE PRESSE du 14 mai 2009

Il y a finalement peu de tennismen et tennismen contrôlés positifs par rapport à d'autres sports. La lutte antidopage dans le tennis est-elle efficace ?

Gérard Dine : Je conçois qu'il y a moins de cas de dopage dans le tennis que dans d'autres sports mais il y a de gros efforts réalisés avec l'arrivée des contrôles sanguins par exemple. La Fédération internationale de tennis a accentué les contrôles depuis cinq ans. Au plan national, le passeport biologique vient contrer le dopage «lourd». Les joueurs sont quand même plus encadrés puisqu'avant Richard Gasquet, Martina Hingis a été contrôlée positive à la cocaïne et des joueurs argentins avec des amphétamines et des stimulants.

### **SUSPENSION CONFIRMÉE POUR PUMPER**

*L'Equipe.fr - 13 mai 2009*

La suspension de deux ans de l'Autrichienne Susanne Pumper, positive à l'EPO à deux reprises, a été confirmée par une instance d'appel, la Commission d'arbitrage indépendante. La coureuse de fond, 38 ans, avait été contrôlée une première fois le 9 mars 2008 et une seconde le 13 avril après le semi-marathon de Linz. La suspension de deux ans a pris effet à la date du premier contrôle

### **AFFAIRE GASQUET: Y A UN PROBLEME DOCTEUR ?**

*Libération - 13 mai 2009*

Spécialiste en toxicologie médico-légale, Laurent Rivier, a dirigé pendant près de 20 ans le laboratoire suisse d'analyse du dopage. Il revient sur l'annonce de l'agent du joueur qui a précisé mardi soir dans un communiqué que l'expertise, demandée par la Fédération internationale de tennis, a révélé un taux de 151 nanogrammes de drogue par millilitre d'urine. Un taux dix fois inférieur à celui annoncé à l'origine.

L'agent de Richard Gasquet a annoncé hier que la quantité réelle de traces de cocaïne retrouvées dans les urines du tennisman n'est pas de 1,46 microgrammes par millilitres mais de 151 nanogrammes par millilitres, soit dix fois moins. Que peut-on en déduire?

Si les résultats donnés par l'agent sont confirmés, le taux serait bien dix fois inférieur. Les deux résultats n'auraient plus grand chose à voir l'un avec l'autre. Le changement d'unité de mesure n'a pas d'importance. C'est comme convertir un kilo en gramme. Mais la différence d'un facteur 10 indique qu'il y a un problème sur l'une des analyses. C'est troublant.

Si le communiqué de l'agent s'avère officiel, est-ce que ce résultat de 151 nanogrammes par millilitres est un taux élevé?

Tout dépend quand la personne a été exposée la dernière fois à la cocaïne avant son contrôle. Si cela fait trois jours, c'est beaucoup. Si cela fait trois heures, ce n'est pas grand chose. Dans ce dernier cas, la personne pourrait même avoir absorbé de façon involontaire de la poudre de cocaïne, s'il a été en contact avec. 151 nanogrammes par millilitre est une quantité qui pourrait donner lieu à des résultats de ce type. L'athlète peut s'appuyer dessus pour sa défense. Mais ce sont des considérations qui ne rentrent pas en ligne de compte auprès des instances de lutte antidopage. Quoi qu'il en soit, c'est une quantité trois fois plus élevée que le seuil de détection des laboratoires antidopage: il faut au moins 50 ng/ml pour qu'un sportif soit déclaré positif à la cocaïne.

Richard Gasquet affirme avoir fait un test capillaire qui s'est avéré négatif. Qu'est-ce que cela signifie?

Simplement que ce n'est pas un consommateur régulier de cocaïne. Il faut dix jours pour que des traces de cocaïne soient perceptibles dans les cheveux. Si vous êtes un consommateur régulier, ces traces restent présentes tant que vous ne vous coupez pas les cheveux. Si le test s'est avéré négatif, c'est qu'il n'y a pas eu de consommation régulière, c'est tout.